

Conservation des ovocytes: le « oui mais... » des femmes

Selon une étude, elles sont favorables à cette technique qui permet de devenir mère plus tard. Mais pas pour elles-mêmes.

AGNES LECLAIR @AgnesLeclair

FAMILLE C'est une nouvelle révolution de la maternité qui fait débat en France. Déjà autorisée chez certains de nos voisins - Espagne, Belgique, Italie, Grande-Bretagne -, l'autoconservation des ovocytes permet aux femmes qui le souhaitent de prélever et de conserver des cellules reproductrices pour devenir mère plus tard. Aujourd'hui, cette machine à remonter le temps de la fertilité n'est autorisée dans l'Hexagone que pour raisons médicales, avant une chimiothérapie susceptible de rendre infertile par exemple, ou réservée aux donneuses d'ovocytes.

Les Françaises seraient favorables à son autorisation pour raison d'âge ou « sociales » mais pas pour elles-mêmes, selon une étude menée par le centre d'éthique clinique de l'hôpital Cochin, présentée fin novembre. « Au nom de la liberté elles le plébiscitent collectivement mais se laissent la possibilité de le refuser », décrypte Laurence Brunet, juriste au centre d'éthique clinique, qui a réalisé cette enquête avec Véronique Fournier, médecin, Dominique Mehl, sociologue, et Geneviève Delais de Parseval, psychanalyste.

« L'autoconservation, pourquoi pas ? Pas comme un anti-regret mais comme une liberté », indique ainsi l'une des 36 femmes en âge de procréer et sans enfant qui ont participé à cette enquête menée sur deux ans. « La technique peut être utile pour se rassurer mais pas pour s'en servir. Il ne faut pas que l'homme se prenne pour Dieu », avertit une autre, âgée de 32 ans et en couple depuis huit ans.

La quête du « prince charmant »
Au-delà de ce paradoxe, la technique se trouve « confrontée à une impasse », explique Laurence Brunet, qui rend difficile sa mise en application. « Les femmes de 25-30 ans disent que c'est trop tôt pour y réfléchir. Entre 31 et 36 ans, elles estiment que c'est engageant de penser à la baisse de leur fertilité et, entre 37 et 43 ans, c'est trop tard », rapporte la juriste. La plupart des femmes rencontrées par les chercheuses, quel que soit leur âge, n'envisagent d'ailleurs pas une maternité après 45 ans et plaident même pour qu'un âge maximum soit fixé pour l'utilisation les

ovocytes congelés. « L'autorisation de la technique semble donc peu susceptible d'augmenter le nombre de grossesses tardives », en déduit l'étude.

Mais surtout, toutes les femmes interrogées plébiscitent la vie de couple pour créer une famille. « Le désir d'enfant est lié à une rencontre, à quelqu'un de particulier. Si je ne trouve pas le bon mec ce n'est pas grave, je n'aurai pas d'enfant », a confié l'une d'elles, pourtant déjà en couple. « On ne peut pas faire un enfant pour satisfaire un besoin », a souligné une autre.

« Elles sont davantage préoccupées de trouver le bon compagnon que de faire un enfant à tout prix. Très peu se disent prêtes à faire un enfant seules et veulent le faire dans une situation sentimentale et matérielle stable », souligne Laurence Brunet. Plus que la fertilité qui s'amenuise, c'est donc la



Cuves de cryogénie pour le stockage et la conservation du sperme et des ovocytes. FRANÇOIS GUENET/DIVERGENCE

quête du « prince charmant » qui occupe les jeunes femmes sondées. « Elles ne cherchent pas de protecteur mais trouvent que les hommes hésitent à s'engager », renchérit Laurence Brunet.

Enfin, loin du cliché sur une nouvelle génération de femmes « carriéristes », elles ne disent pas donner la priorité à leur vie professionnelle et à leur carrière. Nombre d'entre elles ont d'ailleurs indiqué qu'elles seraient prêtes à ralentir leur parcours professionnel quand elles auraient trouvé un futur père pour leur bébé. De quoi résister à une éventuelle pression d'un employeur pour différer une maternité si l'autoconservation des ovocytes était autorisée ?

Une pression qui inquiète bien plus les gynécologues, interrogés dans la seconde partie de l'étude. En majorité défavorables à l'autoconservation des ovocytes « pour toutes », les 19 médecins sondés estiment que c'est à la société de s'adapter aux femmes et non l'inverse, regrettant que l'environnement social et financier ne les aide pas à vouloir être mère plus tôt. Les plus hostiles redoutent même une cruelle désillusion pour les femmes qui ont conservé leurs ovocytes pour devenir mère plus tard alors que cette technique ne permet pas une grossesse à coup sûr. L'un d'entre eux allant jusqu'à dénoncer une « poudre aux yeux qui augmentera les regrets ». ■

ZOOM

Egyptair: bras-de-fer autour d'hypothétiques traces d'explosif sur les corps

Judi, le ministre égyptien de l'Aviation a indiqué que des traces d'explosif avaient été découvertes sur les restes des victimes du vol MS804. L'Airbus 320 de la compagnie nationale Egyptair s'était abîmé en mer le 19 mai dernier avec 66 personnes à bord. Des sources judiciaires, diplomatiques et policières sollicitées par Le Figaro ont démenti la présence de traces d'explosif. Par ailleurs, selon nos informations, le parquet égyptien a envoyé à son homologue à Paris des identifications génétiques officielles des victimes. Les familles devraient les recevoir.

EN BREF

Pollution: circulation alternée vendredi à Paris

La circulation alternée sera de nouveau instaurée vendredi à Paris et dans 22 communes de la petite couronne en raison de la pollution aux particules fines et au dioxyde d'azote. Seuls les véhicules dont le numéro sur la plaque d'immatriculation est pair pourront circuler, ainsi que ceux qui font du covoiturage ou qui acceptent ces conseils.

L'enquête Bygmalion validée

La justice française a rejeté jeudi les derniers recours dans une affaire de fausses factures lors de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2012, renforçant la probabilité d'un procès pour l'ancien président. Si les réquisitions du parquet, rendues fin août, sont suivies, Nicolas Sarkozy devrait être jugé pour le délit de financement illégal de la campagne dans ce dossier connu sous le nom d'« affaire Bygmalion ».

Attentat de Nice : 811 victimes ont déjà reçu plus de 9,5 millions d'euros

La secrétaire d'État chargée de l'Aide aux victimes, Juliette Méadel, a annoncé jeudi que 811 victimes avaient reçu plus de 9,5 millions d'euros sur les 2109 demandes d'indemnisation reçues après l'attentat du 14 juillet à Nice.

Le djihadiste du Thalys visait des Américains

Le djihadiste Ayoub El Khazzani a déclaré mercredi, lors de son audition devant le juge d'instruction, qu'il « comptait s'en prendre à des Américains » lorsqu'il a attaqué un train Thalys le 21 août 2015, selon une source proche de l'enquête.

Toulouse: un ancien incendiaire retrouvé une église

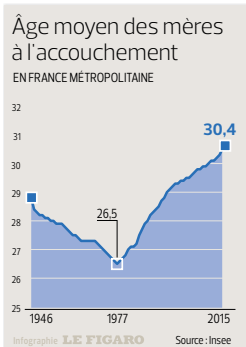
Un ancien incendiaire artisanal, « susceptible d'exploser bien qu'assez sommaire », a été retrouvé jeudi 8 décembre devant une église toulousaine. L'enquête a été confiée à la police judiciaire de Toulouse.

René Frydman veut un « check-up fertilité »

UNE « INFORMATION FERTILITÉ » pour toutes les femmes, c'est la proposition de René Frydman, père scientifique d'Amandine, le premier bébé-épiprovette. À l'heure où un couple sur six consulte pour des problèmes de fertilité, le célèbre obstétricien plaide pour une nouvelle action de santé publique « pour ne plus jamais entendre : "Docteur, je ne sais pas" », de la part de femmes qui, à la quarantaine, viennent consulter car elles ignorent la difficulté de tomber enceinte à ces âges.

Le célèbre gynécologue préconise l'envoi d'une lettre de la Sécurité sociale pour informer les femmes qui atteignent 33 ans qu'elles peuvent, si elles le souhaitent, effectuer une échographie et une prise de sang qui leur donnent une idée de leur potentiel de fertilité. Favorable à l'autoconservation des ovocytes pour raisons sociétales, René Frydman avait lancé en mars dernier un appel avec 130 médecins, dans *Le Monde*, pour dénoncer les « incohérences » de la politique d'aide à la procréation en France.

« Pendant des années, notre génération de médecins n'a pas été capable de dire la vérité sur la baisse de la fertilité féminine car nous étions les héritiers du mouvement "un enfant si je veux quand je veux" »,



analyse pour sa part le Dr Sylvie Epelboin, gynécologue obstétricien à l'hôpital Bichat Claude-Bernard. Nous n'avons jamais pensé la question dans les termes "Et quand je veux, est-ce que je peux ?". C'est très compliqué pour les médecins et gynécologues d'avoir une parole "nataliste". Cela redevient peut-être possible aujourd'hui.

« Une société qui encourage à morceler sa vie »

Frédérique Dreifuss-Netter est conseillère à la Cour de cassation et ancien membre du CCNE (Comité consultatif national d'éthique).

LE FIGARO. - Pour quelles raisons éthiques les femmes ne sont-elles pas toutes autorisées à conserver leurs ovocytes pour procréer plus tard en France ?

Frédérique DREIFUSS-NETTER. - C'est la question de la généralisation de cette technique qui pose problème. Ne serait-ce pas l'avènement d'une société qui encourage à morceler sa vie : une tran-

che pour la vie professionnelle, une tranche pour la vie sentimentale, une tranche pour la vie procréative et les enfants ? Ne faudrait-il pas mieux aider les femmes jeunes à pouvoir tout mener de front ? La société ne fait pas assez d'efforts pour favoriser la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale. Est-ce une raison pour baisser les bras ?

En 2014, Apple et Facebook ont créé une controverse en proposant de financer la conservation des ovocytes des femmes désireuses de faire carrière chez eux. Pourrait-on imaginer la même chose en France ?

L'offre risque de créer la demande. Si l'autoconservation sociétale était autorisée en France, les employeurs ne se priveraient pas d'accroître les pressions sur leurs salariées, et ce dans tous les milieux socio-professionnels. Aujourd'hui, ces pressions sont déjà fortes pour les femmes diplômées qui ont des responsabilités en entreprise ou dans des cabinets d'avocat par exemple. Ce sont d'ailleurs ces femmes qui ont été interrogées dans l'étude

réalisée par le centre éthique de Cochin. Or si elles se sont déclarées favorables à l'autorisation de cette technique, elles disent qu'elles ne voudraient pas y avoir recours...

Vous craignez un basculement vers une autre société ?

Aujourd'hui, du point de vue juridique, le Code de la santé publique verrouille l'autoconservation des ovocytes pour raisons sociétales car il stipule que l'utilisation des « éléments et produits du corps humain » doit « poursuivre une fin médicale ou scientifique ». Si on fait sauter ce verrou, il sera difficile de s'opposer à d'autres choses aujourd'hui interdites comme les injections de cellules-souches dans un but esthétique de rajeunissement ou la conservation à des fins personnelles du sang de cordon des nouveau-nés sans justification curative ou préventive. Il est vrai que d'ores et déjà, beaucoup de couples ont recours à l'AMP pour une infertilité liée à l'âge, soit une infertilité qui pourrait aussi être qualifiée de sociétale d'une certaine manière.

Mettre ses ovules « de côté » ne garantit pas de devenir mère à 100 % plus tard. Donner cette possibilité à toutes les femmes, n'est-ce pas entretenir

l'illusion qu'il existe une « assurance maternité » et créer de faux espoirs ? Ce n'est pas le plus inquiétant. Ce risque peut être évité si les femmes sont bien informées des pourcentages de chances de mener à bien une grossesse avec des ovocytes congelés. Le fantasme de pouvoir devenir mère à tout âge existe déjà aujourd'hui avec le don d'ovocytes et le recul de l'âge de la maternité qui est devenu un phénomène de société.

N'est-il pas moins problématique sur le plan éthique d'utiliser ses propres ovules pour faire un enfant plutôt que ceux d'une donneuse comme c'est le cas aujourd'hui pour les couples où la femme est infertile ?

Utiliser ses propres ovules pour procréer plus tard plutôt que ceux d'une donneuse anonyme pourrait éviter aux enfants de se poser la question de leur origine. Mais le don d'ovocytes est réservé aux couples déjà constitués qui ont un projet immédiat. En revanche, que peut signifier l'idée qu'il faut conserver ses gamètes quand on est jeune pour les utiliser dans le futur sans aucune raison objective de suspecter une infertilité ? Sauf à penser que la vie des femmes est faite de séquences discontinues... ■

PROPOS RECUEILLIS PAR A. L.



Utiliser ses propres ovules pour procréer plus tard plutôt que ceux d'une donneuse anonyme pourrait éviter aux enfants de se poser la question de leur origine